



Vente de terrain agricole à un paysan qui refuse l'achat

Par **Rembo**, le **01/12/2015** à **21:41**

Bonsoir,
Mon grand père a laissé à son décès (en 1985!!) à ses 9 enfants une ferme et des terrains (environ 8 ha) La ferme ayant été vendue assez rapidement ainsi qu'un morceau de terrain attenant, il reste 7ha55 qui ont été loués par mon grand père (lors de sa retraite) à un paysan qui lui même les a remis à son fils lors de sa retraite.
Les 9 enfants ne se sont pas entendus pour vendre ses terrains et de ce fait les petits enfants (6 des 9 enfants sont décédés) sont obligés de faire avec.
En septembre 2012, j'ai informé mon notaire que je voulais sortir de cette indivision qui comprenait maintenant 20 cohéritiers, il m'a souhaité bon courage car tout le monde n'avait pas le même raisonnement (entre ceux qui trouvaient que c'était pas assez cher, ceux qui ne voulaient pas vendre à ce paysan) je suis arrivé à obtenir non sans mal l'accord de tout le monde (héritiers et paysan) mais voilà qu'au moment de finir cette transaction chez le notaire le paysan renoncerait (????) à acheter et rester locataire (tout ce qui a été fait jusqu'à présent c'est moi qui l'ai fait par écrit vis à vis de mes cohéritiers et remis au notaire).
Si cela se confirme quelle sera la solution pour vendre ces terrains le plus rapidement possible car vu l'âge de tous les cohéritiers il y a risque de départ définitif de certains.
D'avance merci pour votre réponse